

homme avait gardé un souvenir intense de notre rencontre. Il posait des questions, celle-ci, entre autres : Champlain avait-il des chevaux, vaches, moutons, porcs, dans sa colonie ?

— Après quelques recherches, dit M. Bertrand, je me suis convaincu que les chevaux ne vinrent que trente années après la mort de Champlain, laquelle eut lieu à Noël 1635. Quant aux bêtes à cornes et au bétail en général, il ne paraît pas que l'on en ait eu avant 1626 ou 1627. En 1628-9, les sieurs de Caën, qui étaient à la tête de la traite du pays, possédaient une ferme au pied du cap Tourmente, où ils gardaient des animaux ; cet établissement fut détruit par les Kertk. A ce propos, je vous ferai remarquer que nos vaches sont évidemment de race normande, de celles que l'on connaît si bien à Guernesay et dans les îles de la Manche. C'était un choix judicieux, vu le climat de Québec, aussi ont-elles prospéré tant et plus sur les bords du Saint-Laurent. Je m'imagine voir les Sauvages devant une vache, un mouton, un cochon, un coq, des poules ! Qu'est-ce qu'ils devaient penser de ce "monde" étrange ?

— En effet, ils n'avaient rien de tout cela.

— Non plus que de nos autres moyens, ustensiles, outils, coutumes etc., mais les Sauvages sont des Sau-